



N°53 Décembre 2018

GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

www.gespunsart.com

Le mot du Maire

Comme indiqué dans le dernier GESP' infos, les travaux d'accessibilité de la mairie et du regroupement des écoles devraient commencer en janvier 2019.

Vaste chantier, devenu indispensable et voté par vos élus afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants et les habitants de notre village.

Le regroupement des écoles, place de l'Église, sera complété par la mise en place d'un plan numérique de travail, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

La durée des travaux est estimée à 1 an. Ceux-ci concernant l'isolation du bâtiment, la mise en place d'un chauffage central, d'un ascenseur, ainsi qu'une extension dans la cour pour les écoles.

La finalité étant de procéder à une réorganisation des bureaux de la mairie et des salles de classe. Je tiens à saluer le travail de notre architecte, Mr VANELLE, dans ce projet.

Merci de votre compréhension en cas de problèmes que l'on pourrait rencontrer lors de ces opérations de transfert.

Bonne lecture de ce numéro spécial ayant pour but de vous donner le maximum de renseignements concernant ce chantier.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Dominique DERUISSEAUX

INFORMATION

Restructuration de la Mairie et regroupement des Écoles.

- **Travaux conséquents, nécessitant de libérer le bâtiment Mairie - École.**
- **Dispositions arrêtées pour le fonctionnement des services pendant les travaux.**

I) La mairie est transférée:

1) A la salle polyvalente pour toutes les manifestations officielles : Mariage, Réunions de conseil municipal et autres réunions, le bureau de vote est toujours dans cette salle.

2) Dans un bâtiment préfabriqué sur le parking de la salle polyvalente pour toutes les démarches administratives actuelles, accueil, secrétariat, police et bureau du Maire. Les jours et horaires d'ouverture sont inchangés, de même que la numérotation téléphonique.

Le déménagement se fera le jeudi 20 décembre. Pour réaliser au mieux ces opérations de transfert **la mairie sera fermée au public les 20, 21 et 24 décembre**. En cas d'urgence, il sera toujours possible de joindre les services.

II) Pour les écoles:

L'école maternelle, place de l'église, est transférée pendant les travaux dans des bâtiments préfabriqués dans la cour de l'école primaire route de Pussemange.

Le transfert sera effectif le lundi 7 Janvier 2019 (après les vacances). Le déménagement de l'école se fera pendant les vacances de Noël.

III) La restauration scolaire et le centre de loisirs:

Les repas pour les enfants inscrits seront servis à la salle des fêtes.

IV) La bibliothèque sera fermée pendant toute la période des travaux.

Un relais avec la Bibliothèque Départementale pour le prêt de livres sera assuré par la mairie.

La durée des travaux est estimée à 1 an avec un début prévisible en Janvier 2019.

CANISSETTES :

Depuis 2015 la municipalité a installé des canisettes dans des endroits bien ciblés du village mais force est de reconnaître que certaines incivilités persistent encore. Bon nombre de promeneurs de toutous viennent encore visiter d'autres contrées, à la grande surprise des riverains.

Merci d'utiliser les sacs rouges des canisettes pour ramasser les déjections canines car ceux-ci contiennent des substances qui accélèrent leur biodégradation.

COURS D'INFORMATIQUE

Depuis début décembre et pendant les travaux Mairie/École, les cours d'informatique se poursuivent au relais VTT les jeudis de 18h00 à 19h30 avec Jean Pierre BASTIAN.

Un grand merci à l'E.C.T.G. pour le prêt du relais.

LES GRANDS JEUX DE GESPUNSART

Pour des raisons indépendantes de la volonté de l'association, le concert de Noël prévu le dimanche 23 Décembre est annulé.

Rdv en 2019



ÉVÉNEMENTS à VENIR

22 Décembre: **Goûter de Noël** des enfants à la salle des fêtes par l'A.P.E.V.

27 Décembre: **Concours de Belote** à la salle des fêtes par l'Entente Bouliste

26 Janvier: **Loto** à la salle des fêtes par Rétro Dance

27 Janvier: **Thé dansant** à la salle des fêtes par Rétro Dance

02 Février: **Formation permaculture** au foyer social par les Petits Curieux

09 Février: **Rires et chansons** à la salle des fêtes par Parents-Élèves

17 Février: **Thé dansant** à la salle des fêtes par Rétro Dance

24 Février: **Bourse multi collections** à la salles des fêtes par les Collectionneurs du Malbrough

3 Mars: **Marche Internationale** au départ de la salle des fêtes par l'E.C.T.G

8 & 9 Mars: **Mardi Gras** dans les rues du village et à la salle des fêtes par les Jeunes Torés

16 Mars: **Repas dansant** à la salle des fêtes par l'E.C.T.G

15 & 16 Mars: **Mardi Gras des enfants** à la salle des sports par l'A.P.E.V

30 Mars: **Concours de Belote** à la salle des fêtes par Fêtes et Animations

Prise en charge d' animal en fourrière communale:

La commune de GESPUNSART, comme toutes les communes, ont une obligation légale d'avoir une fourrière afin d'empêcher la divagation des animaux errants.

Considérant que les agents communaux ou le policier municipal peuvent être amenés à mettre en fourrière des chats et chiens trouvés, abandonnés ou accidentés.

En contrepartie du service assuré, il sera **facturé au propriétaire de l'animal**

- ◆ Prise en charge de l'animal: 40€ forfaitaire
- ◆ Identification de l'animal auprès d'un vétérinaire: 40€ forfaitaire
- ◆ Frais d'entretien et de nourriture: 15€ par jour

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS